



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

**Culture
Communication**

BILAN DE LA SANTE, DE LA SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL 2015

(conformément à l'annexe 14 du guide juridique relatif à l'application du décret 82-453
modifié)

Sommaire

I. Effectifs (données du bilan social)

II. Les accidents du travail et les maladies professionnelles

III. Faits saillants

IV. Moyens et actions des acteurs de prévention

V. Bilan des actions menées en 2015

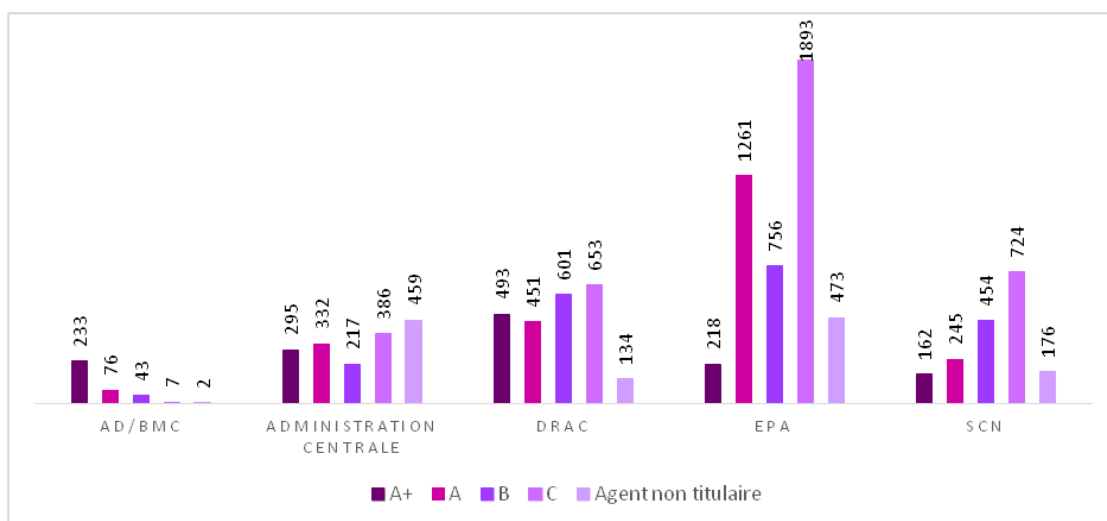
I. EFFECTIFS SUR BUDGET T2 AU 31/12/2015

Les chiffres sont extraits du bilan social 2015.

I. 1 Ventilation des effectifs par structure, filière et catégorie

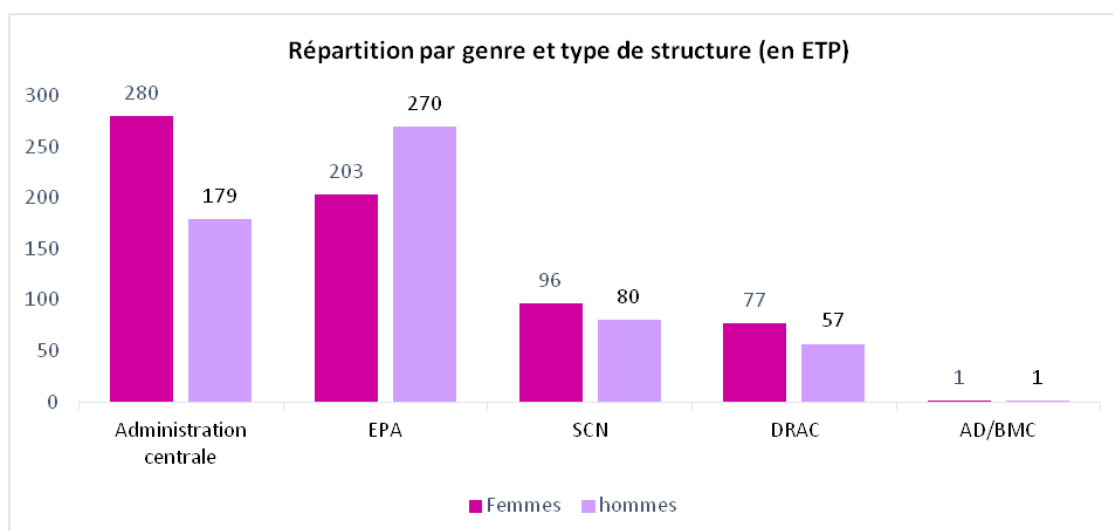
Filière	Type de structure	Catégorie					Total
		A+	A	B	C	Agent non titulaire	
Administrative	AD/BMC	1	1	2	2	0	6
	Administration centrale	160	213	171	285	0	829
	DRAC	136	144	289	621	0	1190
	EPA	15	115	226	352	0	707
	SCN	9	24	31	104	0	168
Total Administrative		321	497	718	1364	0	2900
Scientifique	AD/BMC	232	75	39	0	0	345
	Administration centrale	135	102	25	0	0	262
	DRAC	357	208	79	1	0	645
	EPA	203	149	124	30	0	507
	SCN	153	149	80	0	0	382
Total Scientifique		1080	683	347	31	0	2141
Accueil et surveillance du public	AD/BMC	0	0	2	5	0	7
	Administration centrale	0	9	10	49	0	68
	DRAC	0	99	232	14	0	345
	EPA	0	55	231	1298	0	1584
	SCN	0	24	91	524	0	639
Total Accueil et surveillance du public		0	187	566	1889	0	2642
Métiers d'art	AD/BMC	0	0	0	0	0	0
	Administration centrale	0	4	11	52	0	67
	DRAC	0	0	1	17	0	18
	EPA	0	34	175	214	0	423
	SCN	0	48	253	96	0	397
Total Métiers d'art		0	86	440	379	0	904
Enseignement	Administration centrale	0	4	0	0	0	4
	EPA	0	909	0	0	0	909
Total Enseignement		0	913	0	0	0	913
Agent non titulaire	AD/BMC	0	0	0	0	2	2
	Administration centrale	0	0	0	0	459	459
	DRAC	0	0	0	0	134	134
	EPA	0	0	0	0	473	473
	SCN	0	0	0	0	176	176
Total Agent non titulaire		0	0	0	0	1244	1244
Total général		1 401	2 365	2 072	3 663	1 244	10 744

Effectifs ventilés par type de structure et catégorie :



I. 3 Répartition Homme / Femme par structure et catégorie

Libellé type de structure	Sexe	Agents non titulaires		Fonctionnaires		Total général
		ETP	%	ETP	%	ETP
AD/BMC	F	1	0%	207	100%	208
	M	1	1%	152	99%	153
Total		2	1%	358	99%	360
Administration centrale	F	280	27%	755	73%	1035
	M	179	27%	475	73%	654
Total		459	27%	1230	73%	1689
DRAC	F	77	5%	1362	95%	1439
	M	57	6%	835	94%	892
Total		134	6%	2198	94%	2331
EPA	F	203	10%	1926	90%	2129
	M	270	11%	2203	89%	2472
Total		473	10%	4129	90%	4602
SCN	F	96	10%	823	90%	919
	M	80	10%	763	90%	843
Total		176	10%	1586	90%	1762
Total général		1 244	12%	9 500	88%	10 744

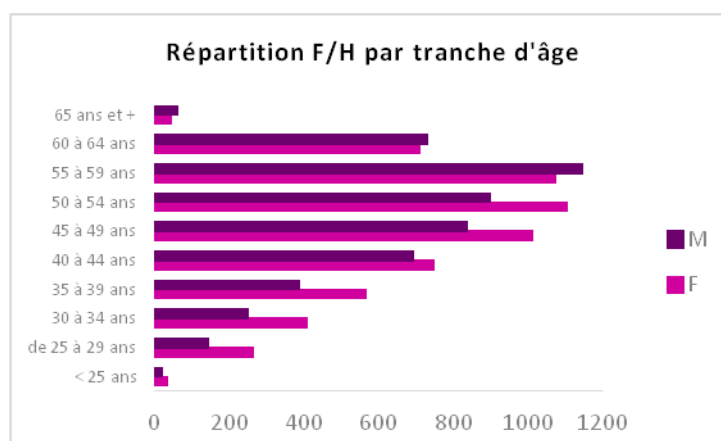


I. 4 Répartition par tranche d'âge et par sexe

T2

Personnes physiques

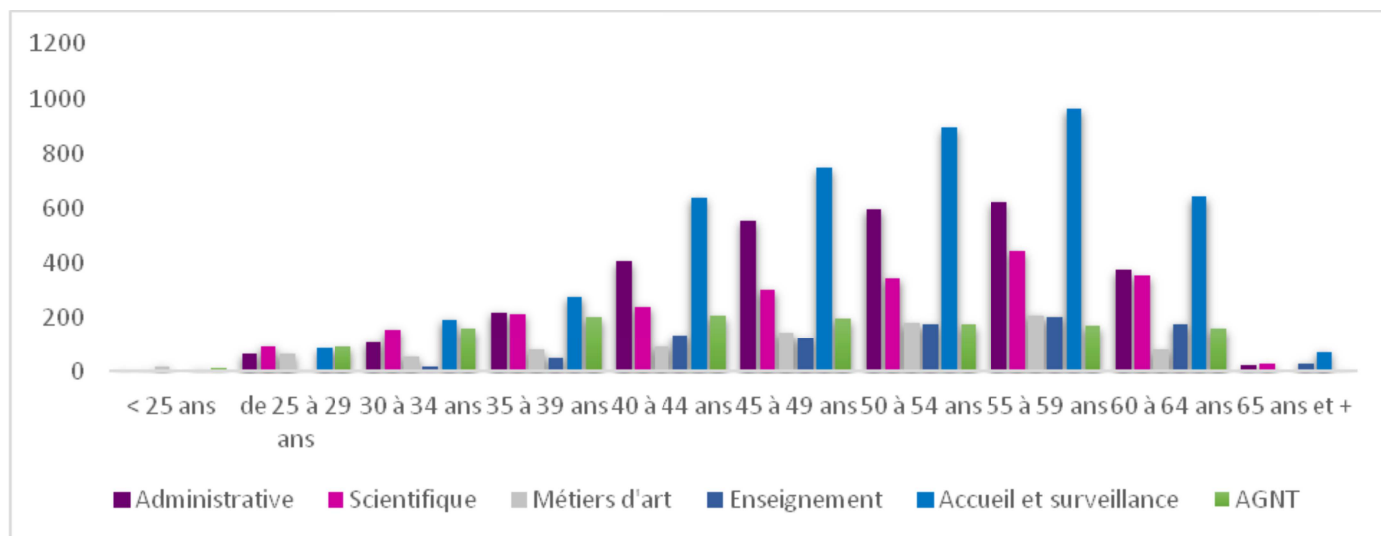
Age (courant)	F	M	Total
< 25 ans	29	16	45
de 25 à 29 ans	260	140	400
30 à 34 ans	405	248	653
35 à 39 ans	563	383	946
40 à 44 ans	764	689	1453
45 à 49 ans	1008	833	1841
50 à 54 ans	1101	893	1994
55 à 59 ans	1070	1142	2212
60 à 64 ans	707	727	1434
65 ans et +	42	59	101
Total	5949	5130	11079
%	53%	47%	100%



Comme l'année passée, le ministère de la culture et de la communication compte plus d'agents féminins que d'agents masculins. La proportion de femmes étant comme en 2014 de 53%.

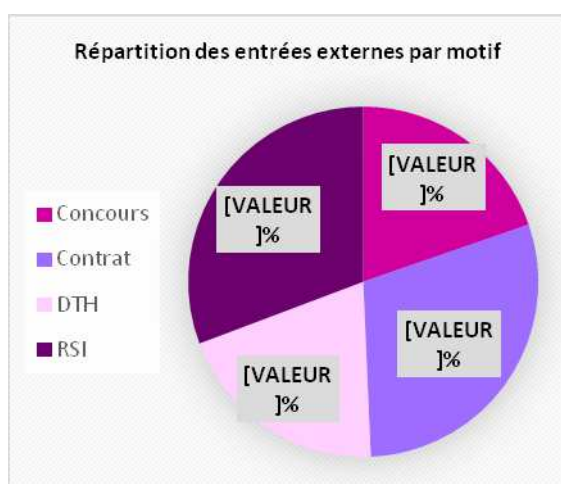
I. 5 Répartition par tranche d'âge, filière et catégorie

Age (courant)	Administrative					Scientifique					Métiers d'art				Enseignement		Accueil et surveillance du public				AGNT		Total
	A+	A	B	C	Total	A+	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	Total	A	B	C	Total	AGNT	Total	
< 25 ans	0	0	0	1	1	4	0	1	0	5	0	11	8	19	0	0	0	5	4	9	11	11	45
de 25 à 29 ans	1	29	22	13	65	67	18	8	0	93	0	43	21	64	1	1	4	18	62	86	93	93	402
30 à 34 ans	6	41	31	32	110	100	34	23	0	157	2	34	19	55	19	19	15	27	113	193	161	161	695
35 à 39 ans	16	39	80	85	220	130	54	30	1	215	4	42	33	79	50	50	14	32	132	278	204	204	1046
40 à 44 ans	44	77	105	179	405	116	81	41	3	241	11	47	36	94	134	134	32	83	257	640	207	207	1721
45 à 49 ans	60	75	121	300	556	114	121	63	5	303	16	58	68	142	126	126	25	116	354	747	199	199	2073
50 à 54 ans	53	79	137	328	597	156	120	62	8	346	14	84	82	180	177	177	40	110	391	895	175	175	2370
55 à 59 ans	66	84	157	318	625	204	141	88	12	445	30	95	85	210	204	204	39	116	402	965	170	170	2619
60 à 64 ans	63	84	89	138	374	160	129	60	3	352	10	39	30	79	178	178	20	68	197	641	162	162	1786
65 ans et +	14	2	2	5	23	10	16	1	0	27	0	0	0	0	31	31	0	1	10	73	8	8	162
Total	323	510	744	1399	2976	1061	714	377	32	2184	87	453	382	922	920	920	189	576	1922	2687	1390	1390	11079



I. 6 Les entrées externes

Filière/Catégorie	Par voie de concours	Par contrat	Par détachement	Retour de situation interruptive	Total général
Administrative	30	13	92	84	218
A	18	1	45	32	96
B	11	10	26	16	63
C	1	2	21	36	60
Contractuels	0	94	0	13	107
	0	94	0	13	107
Scientifique	28	10	33	66	137
A	26	8	29	55	118
B	2	2	4	10	18
C	0	0	0	1	1
Surveillance	37	10	17	42	106
A	0	0	3	2	5
B	14	0	3	4	21
C	23	10	11	37	81
Technique et enseignement	52	10	7	24	93
A	13	2	4	8	27
B	6	6	0	9	21
C	33	2	3	7	45
Technique et enseignement contrat	0	84	0	0	84
A	0	84	0	0	84
Total général	147	221	149	229	745



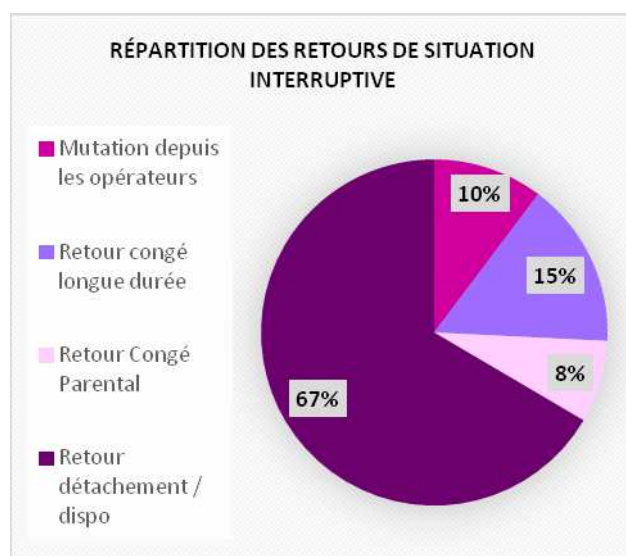
La progression du nombre total d'entrées externes est constante depuis 2012.

La voie principale de recrutement externe reste le recrutement par contrat (30%), même si on observe une légère baisse (39% en 2014). Cette année, nous avons intégré les retours de situation interruptive dans notre présentation (31% des entrées).

Les entrées par détachement continuent de baisser passant de 25 % à 20% alors qu'en 2013 on était à 28%.

I. 7 Les retours de situations interruptives

Filière/Catégorie	Mutation depuis les opérateurs	Retour congé longue durée	Retour Congé Parental	Retour détachement / dispo	Total général
Administrative	6	14	5	59	84
A	3	1	1	27	32
B	3	4	2	8	16
C	0	9	3	24	36
Contractuels	0	5	0	8	13
	0	5	0	8	13
Scientifique	5	3	6	53	66
A	5	1	5	45	55
B	0	2	1	7	10
C	0	0	0	1	1
Surveillance	9	12	6	16	42
A	0	0	0	2	2
B	0	2	0	2	4
C	9	10	6	12	37
Technique et enseignement	4	3	1	17	24
A	0	1	0	8	8
B	4	1	1	3	9
C	0	1	0	6	7
Total général	24	36	18	152	229



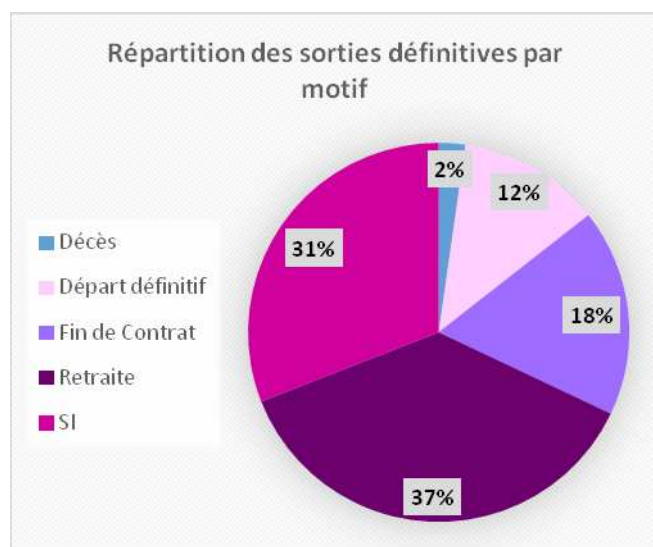
Le volume total de retours de situation interruptive a été beaucoup plus important en 2015 qu'en 2014 (229 contre 194).

Les retours de situation interruptive se font majoritairement suite à une disponibilité ou un détachement sortant (64%).

La part des mutations des opérateurs (titre 3) vers le ministère (titre2) dans le volume total des retours de situation interruptive reste identique (10%).

I. 8 Les sorties définitives des effectifs

Filière/Corps	Décès	Départ définitif	Fin de Contrat	Retraite	SI	Total général
Administrative	5	52	2	108	100	267
A	0	22	0	41	41	104
B	2	11	1	22	21	57
C	3	19	1	45	39	107
Contractuels	2	3	40	21	8	74
A	0	0	0	1		1
B	2	3	40	20	8	73
Enseignants contractuels	0	0	99	0	0	99
A	0	0	99	0	0	99
Scientifique	1	24	3	67	73	168
A	1	17	3	56	63	140
B	0	6	0	11	9	26
C	0	1	0	0	1	2
Surveillance	9	15	1	54	50	129
A	0	0	0	3	3	6
B	0	3	0	17	7	27
C	9	12	1	34	40	96
Technique et enseignement	2	9	4	63	31	109
A	0	2	2	37	16	57
B	2	2	2	13	9	28
C	0	5	0	13	6	24
Total général	19	103	149	313	261	845



Le nombre de sorties définitives a peu augmenté entre 2014 et 2015 (+ 272 sorties).

Les retraites constituent toujours le motif principal de sortie mais leur part baisse (37 %). Les fins de contrat dans le volume total des sorties définitives a évolué, passant de 13% à 18% en 2015.

Avec 267 départs, la filière administrative a le plus contribué aux sorties définitives en 2015.

II Les accidents du travail et les maladies professionnelles

Les données sont issues de l'enquête nationale AT/MP lancée en juillet 2016 avec un taux de réponses de 63.5 %. L'enquête portait sur les accidents de service ou de trajet ayant fait l'objet d'une déclaration et reconnus comme tels entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015.

Les données sont restituées par services et selon une typologie juridique (administration centrale, services déconcentrés, services à compétence nationale, établissements publics administratifs). Pour les établissements publics, la catégorie est précisée : musées, enseignement et autres. Cette typologie permet de réunir des structures dont les activités sont proches afin de mieux visualiser les données qui les concernent.

Les catégories de personnels recensés comprennent :

- Les personnels avec activité de bureau.
- Les personnels enseignants.
- Les personnels avec activité en atelier, laboratoire ou de terrain.
- Les personnels de la filière accueil-surveillance.
- Les personnels de la filière magasinage ».

La catégorie « autres » regroupe, pour le ministère de la culture et de la communication, les professionnels autres.

La comparaison du périmètre couvert : 107 entités en 2014 contre 82 entités en 2015 conduit nécessairement à pondérer la comparaison des résultats.

Les 82 entités ayant répondu appartiennent aux structures d'emploi suivantes :

- 9 établissements publics "Musée".
- 24 établissements publics "Enseignement".
- 12 établissements publics "Autres".
- 15 Services à compétence nationale.
- 21 DRAC¹ et DAC.
- Administration centrale.

Taux de réponses

Etablissements Publics Administratifs : 59 %	Services à Nationale : 55.5 %	Compétence Services déconcentrés (DRAC et DAC) : 80 %
---	----------------------------------	---

II-1 Les accidents du travail

Typologie des accidents

- Les accidents de service sont les accidents dont sont victimes les agents titulaires ou non titulaires pendant le temps de travail et sur le lieu de travail.

Les accidents de mission sont considérés comme des accidents de service dans la mesure où ils interviennent dans le cadre des obligations professionnelles de l'agent alors que ce dernier est en déplacement professionnel (y compris sur plusieurs jours).

- Les accidents de trajet font l'objet d'un recensement spécifique, ils surviennent lors d'un parcours entre le lieu de travail et le domicile ou le lieu de restauration de l'agent aux heures habituelles de travail.
- Les maladies professionnelles sont à distinguer des deux cas précédents. Il s'agit de

1 DRAC avant fusion

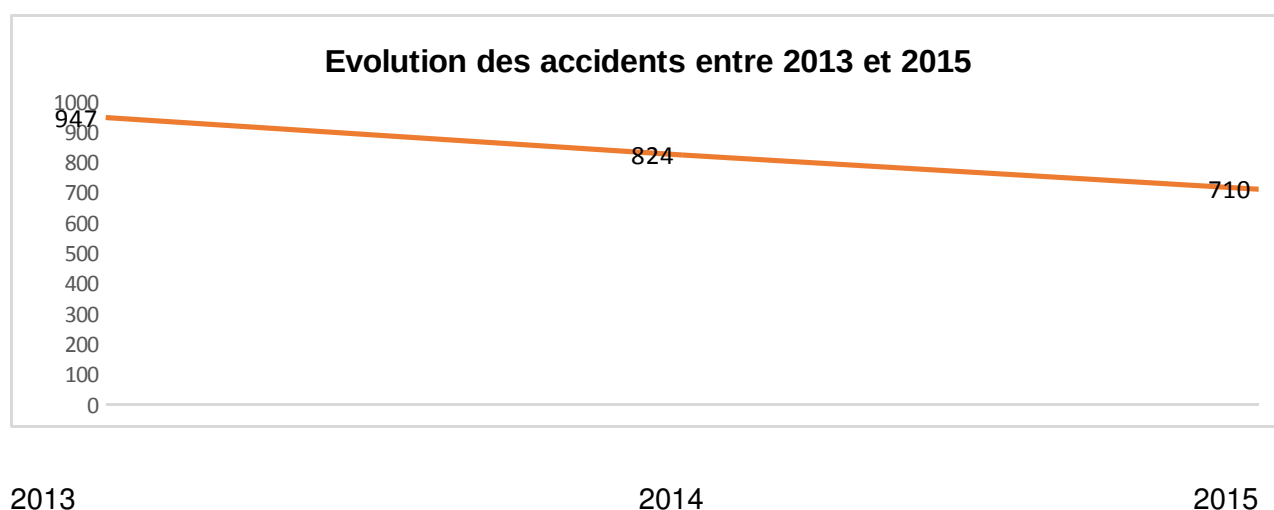
maladies contractées par les agents en lien avec leur activité professionnelle et donnent lieu à un avis de la commission de réforme ou de la sécurité sociale pour les non titulaires. Elles sont recensées à compter de leur année de reconnaissance.

À noter : Le caractère professionnel de la maladie est reconnu par référence aux tableaux des maladies professionnelles du code de la sécurité sociale. Toutefois, concernant les agents titulaires (fonctionnaires), une maladie « *contractée ou aggravée en service* » qui n'y apparaît pas peut tout de même être reconnue comme une maladie imputable au service.

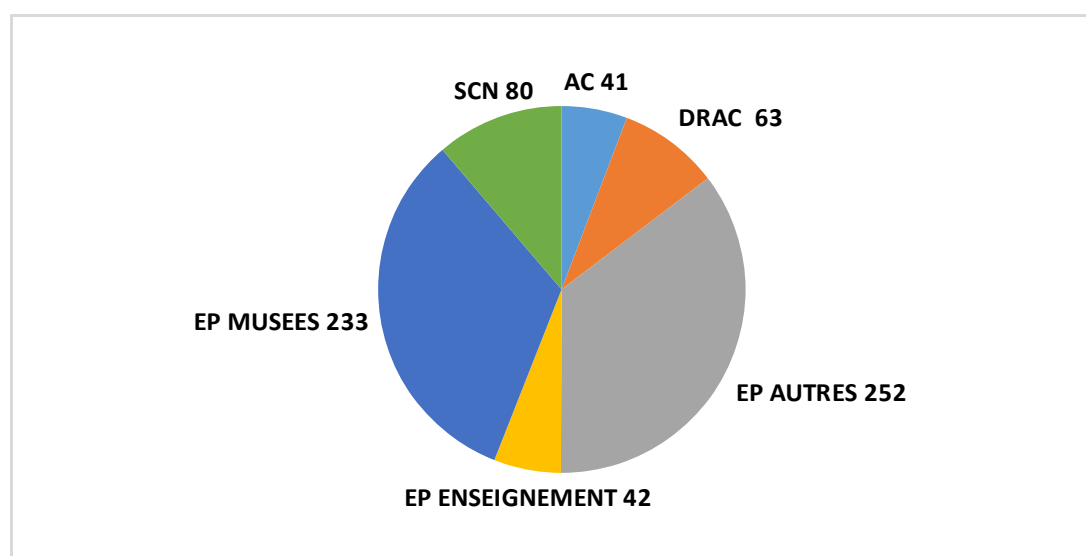
Dans les tableaux récapitulatifs :

- Les accidents de service comprennent les accidents stricto sensu et les accidents de mission.
- Les accidents de trajet font l'objet d'un décompte distinct.
- Les maladies professionnelles ou à caractère professionnel sont recensées également à part.

Evolution entre 2013 et 2015 :



Répartition du nombre d'accidents par structure d'emploi :



Service à compétence nationale : SCN / Administration centrale : AC / Service déconcentré : DRAC / Etablissement public : EP

Répartition par âge :

Type d'accident	- 25 ans	de 25 à 50 ans	de 51 à 68 ans
Travail	22	232 (dont 1 rechute)	171
Accident de mission	0	11	10
Accident de trajet	3	120	105
Maladie professionnelle	0	9	7
TOTAL	25	372 25/39 ans = 146 40/50 ans = 226	293 dont 194 concernant agents de + de 55 ans

Non renseigné = 20

Focus plus de 55 ans :

Type d'accident	+ de 55 ans	
	Femme	Homme
Travail stricto sensu	62	47
Accident de mission	3	4
Accident de trajet	51	21
Maladie professionnelle	4	1
Total	120	73

Accidents et maladies professionnelles ayant donné lieu ou non à arrêt de travail :

Type d'accident	Sans arrêt de travail	Avec arrêt de travail	Total
Accident de mission	12	10	22
Accident de trajet	91	147	238
Maladie professionnelle ou à caractère professionnel	10	7	17
Rechute Accident	2	0	2
Travail stricto sensu	194	237	431
Total	309	401	710

Type d'accident	Accident stricto sensus			Accident de mission			Accident de trajet		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Sans arrêt	262	150	194	12	52	12	138	121	91
Avec arrêt	312	259	237	15	59	10	208	183	147
Total général	574	409	431	27	111	22	346	304	238

non renseigné = 19

Au total, 710 accidents pour 12 416 jours d'arrêt de travail ont été recensés en 2015, contre 824 accidents pour 11 606 jours d'arrêt de travail en 2014. En proportion, on note une augmentation du nombre de jours d'arrêt de travail par rapport au nombre d'accidents.

Entre 2014 et 2015, on observe une augmentation du nombre d'accidents stricto sensus de 5.37 % et une diminution des accidents de mission de 22,7 % par rapport à 2013 après un pic en 2014 (année durant laquelle les accidents de mission ont été multipliés par 4).

Le nombre d'accidents de trajet est également en diminution de -12% par rapport à 2014 (-12.14 % entre 2013 et 2014). Il représente un tiers du nombre total des accidents survenus (proportion identique ces quatre dernières années).

Fréquence et gravité des accidents :

Type d'accident	2012		2013		2014		2015	
	Indice de fréquence	Taux de gravité	Indice de fréquence	Taux de gravité	Indice de fréquence	Taux de gravité	Indice de fréquence	Taux de gravité
Travail stricto sensu	13,93	0,18	11,02	0,16	9,07	0,15	11,36	0,03
Accident de mission	0,51	0,01	0,53	0,02	2,07	0,02	0,47	0
S/total accidents du travail	14,45	0,19	11,55	0,18	11,14	0,17	11,83	0,03
Accident de trajet	7,08	0,11	7,35	0,11	6,41	0,09	7,04	0,22
Total	21,53	0,3	18,9	0,29	17,55	0,25	18,88	0,26

Formules de calcul de certains indicateurs

L'indice de fréquence permet de calculer le nombre moyen d'AT par millier de personnes salariées.

Indice de fréquence = (nombre d'accidents avec arrêts / effectif salarié) x 1 000

Le taux de gravité désigne le nombre moyen de jours d'arrêt par millier d'heures salariées.

Taux de gravité = (nombre de journées perdues par incapacité temporaire / nombre d'heures travaillées) x 1 000

Nombre d'heures = 1600 heures par agent à temps plein

On constate une augmentation de l'indice de fréquence des accidents de service (hors mission) et de trajet. La diminution de l'indice de fréquence des accidents de mission est cohérente avec les données analysées ci-dessus. Par ailleurs, une augmentation importante du taux de gravité des accidents de trajet par rapport aux trois dernières années est à souligner.

Répartition par activité, catégorie et statut :

Le tableau présenté ci-dessous décline les accidents de service selon la catégorie (A+, A, B, C), le statut (fonctionnaire ou contractuel) et selon l'activité principale déclinée sur 6 types d'activités : bureau, accueil/surveillance, enseignement, atelier/ laboratoire/terrain, magasinage et autre.

Nature de l'activité	CONTRACTUEL				Total	TITULAIRE					Total	Total général
	A	B	C	NC		A	A+	B	C	NC		
accueil et surveillance	0	0	11	23	34	0	0	10	143	0	150	187
activité de bureau	14	23	2	29	68	50	2	53	63	2	170	238
atelier, terrain, laboratoire	12	58	25	13	108	17	1	35	49	0	102	210
Autre	5	0	1	11	17	2	0	7	26	1	36	53
enseignement	1	0	0	0	1	3	1	1	0	0	5	6
magasinage	0	0	3	2	5	0	0	1	9	1	11	16
Total général	32	81	43	78	234	72	4	107	290	4	477	710

L'accidentologie des agents titulaires de catégorie C est plus importante et notamment pour ceux exerçant en accueil et surveillance.

Les accidents survenus dans le cadre d'activités de bureau et les activités en atelier/laboratoire/terrain restent très nombreux avec respectivement 238 et 210 accidents toutes catégories et statuts confondus.

Répartition par nature de l'activité et par sexe :

	Travail stricto Sensus			Accident De mission			Accident de trajet			Maladie professionnelle Ou à caractère professionnel			Rechute		
Nature de l'activité	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Bureau	86	21	107	6	2	8	94	20	114	3	2	5	0	1	1
Enseignement	2	1	3	1	0	1	1	1	2	0	0	0	0	0	0
Atelier, laboratoire, terrain	38	95	133	7	6	13	31	23	54	4	4	8	1	0	1
Accueil-surveillance	87	49	136	0	0	0	28	20	48	3	0	3	0	0	0
Magasinage	3	9	12	0	0	0	1	4	5	0	0	0	0	0	0
Autre	10	12	22	0	0	0	5	4	9	2	0	2	0	0	0
TOTAL	226	187	413	14	8	22	160	72	232	12	6	18	1	1	2

Légende : F pour Femme ; H pour Homme

Evolution sur trois ans du nombre d'accidents par nature d'accident :

Nature de l'accident	Nombre d'accidents			Progression
	2013	2014	2015	
Accident de circulation	66	71	91	27,00%
Agression	22	30	9	-70,00%
Chute d'objet	22	29	5	-83,00%
Chute de personne	437	392	305	-22,00%
Contact Exposition	16	17	25	47,00%
Explosion	/	1	1	0,00%
Heurt	92	60	62	3,00%
Inhalation	-	-	1	-
Manutention	110	118	92	-22,00%
Projection	8	8	9	13,00%
Autres	174	98	96	-2,00%
Total général	947	824	710	-14,00%

Evolution sur trois ans du nombre de jours d'arrêt par nature d'accident

Nature de l'accident	Nombre de jours d'arrêt			Progression
	2013	2014	2015	
Accident de circulation	849	733	1609	120%
Agression	130	546	116	-79%
Chute d'objet	128	432	50	-88%
Chute de personne	7586	5475	5808	6%
Contact Exposition	48	232	45	-81%
Explosion	-	-	-	-
Heurt	1087	364	459	26%
Inhalation	-	-	1	-
Manutention	1661	2054	1483	-28%
Projection	0	32	20	-38%
Autres	1526	1738	2825	63%
Total général	13015	11606	12416	7%

Le nombre d'accident de circulation a augmenté de 27 % en 2015 (générant une augmentation de 120 % du nombre de jours d'arrêt de travail). Les accidents de la circulation ont généré en moyenne 17.87 jours d'arrêt de travail (contre 10.32 en 2014 et 12.83 en 2013).

Les accidents liés aux chutes de personne, aux manutentions ainsi qu'à la circulation sont les plus élevés en nombre comme en nombre de jours d'arrêt de travail. Les accidents liés aux chutes de personnes ont généré en moyenne 19.04 jours d'arrêt de travail (contre 13.96 en 2014 et 17.35 en 2013) et ceux liés aux manutentions ont généré en moyenne 16.11 jours d'arrêt de travail (contre 17.92 en 2014 et 15.10 en 2013).

Le nombre moyen de jours d'arrêt de travail, tous accidents confondus, est de 17.48 en 2015 (contre 14.09 en 2014 et 13.74 en 2013).

Suivi des accidents mortels :

Nature de l'accident	Nombre d'accidents mortels		
	2013	2014	2015
Accident de circulation	0	0	0
Agression	0	0	0
Chute d'objet	0	0	0
Chute de personne	0	1	0
Contact Exposition	0	0	0
Explosion	0	0	0
Heurt	0	0	0
Inhalation	0	0	0

Manutention	0	0	0
Projection	0	0	0
Autres	0	0	0
Total général	0	1	0

Nombre de suicides ou de tentatives de suicide survenue en 2015 :

Suicides survenus sur le lieu de travail et/ou durant le temps de travail	1 agent de la BNF 1 agent de la Maison Bonaparte
Tentatives de suicide survenues sur le lieu de travail et/ou durant le temps de travail	1 agent de l'ENSA Val de Seine 1 agent de l'INRAP
Suicides survenus hors lieu et temps de travail	1 agent du Musée d'Orsay et de l'Orangerie 1 agent de l'INRAP
Tentative de suicide survenue hors lieu et temps de travail	1 agent de l'ENSA Marseille
Demande de reconnaissance en accident de travail	Aucune

II-2 Les maladies professionnelles

Contrairement à l'accident du travail et à l'accident de trajet, il n'existe pas de définition légale générale de la maladie professionnelle. On peut toutefois indiquer qu'elle est la conséquence de l'exposition plus ou moins prolongée à un risque lors de l'exercice d'une activité professionnelle. Les maladies professionnelles figurent sur des tableaux spécifiques qui les recensent. Chacun de ces tableaux précise également les conditions à remplir pour une reconnaissance : délai de prise en charge, durée d'exposition au risque le cas échéant et liste de travaux effectués. La démarche de reconnaissance implique l'examen par un médecin expert agréé dont les conclusions sont examinées en commission de réforme ou de la sécurité sociale pour les non titulaires.

Type de maladie	Référence tableau du régime général des maladies professionnelles	Nombre de maladies reconnues	Nombre de jours d'arrêt
Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	RG 57	11	488
Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	RG 98	2	16
Lésions provoquées par des travaux effectués dans des milieux où la pression est supérieure à la pression atmosphérique	RG 29	1	NC
Maladie de Lyme	RG 19 bis	1	0
Non précisé	NC	3	449

18 maladies professionnelles recensées ci-dessus ont été reconnues en 2015 (contre 10 en 2010, 16 en 2011 et 13 en 2012, 15 en 2013 et 10 en 2014).

Incapacités permanentes partielles suite à un accident ou à une maladie professionnelle :

L'incapacité permanente partielle (IPP), est un pourcentage exprimant l'importance des séquelles qui subsistent définitivement et qui diminuent la capacité physique d'une personne qui a été victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

Ce taux d'invalidité est évalué après la date de consolidation sur le fondement d'une consultation auprès d'un expert agréé, puis examiné en commission de réforme. La date de consolidation correspond au moment à partir duquel l'état de la personne est considéré comme permanent (lorsqu'elle ne reçoit plus de soins, ou que les seuls soins qu'elle reçoit ont pour but d'empêcher l'aggravation de son état).

Un taux supérieur à 10% ouvre droit au versement d'une rente.

Sexe	Affectation	Catégorie du poste	Ancienneté Dans le poste	Type d'accident ou de maladie professionnelle	Nature de l'activité	Victime déjà accidentée du travail	Date de consolidation	Reprise du service	Taux d'IPP par lésion (en %)	Nbre jours arrêt imputables à l'accident 2015	Age de l'agent
F	Musée du Louvre	C	2 ans	Travail stricto sensu	accueil et surveillance	Non	08/02/2016	Oui	4,00%	71	57
F	Musée du Louvre	C	2 mois	Travail stricto sensu	accueil et surveillance	Oui	NC	Oui	1,00%	93	39
F	Musée du Louvre	C	6 ans	Travail stricto sensu	accueil et surveillance	Oui	15/02/2016	Oui	1,00%	80	43
F	Musée du Louvre	C	4 ans	Travail stricto sensu	accueil et surveillance	Non	NC	Oui	1,00%	4	57
M	Musée du Louvre	C	6 ans	Accident de trajet	accueil et surveillance	Oui	30/05/2015	Oui	1,00%	181	64
M	Musée du Louvre	C	6 ans	Travail stricto sensu	accueil et surveillance	Non	29/02/2016	Oui	1,00%	86	46
F	CMN	B	13 ans 1 mois	Travail stricto sensu	autre...	NC	22/06/2015	Oui	5%	92	46
M	CMN	C	5 mois	Travail stricto sensu	activité de bureau	Oui	NC	NC	12,00%	365	57
M	CHATEAU DE FONTAINEBLEAU	B	35 ans	Travail stricto sensu	atelier, terrain, laboratoire	oui	26/11/15	OUI	3,00%	51	65
F	INRAP	B	19	Accident de trajet	atelier, terrain, laboratoire	Non	NC	Oui	15,00%	214	54
M	MOBILIER NATIONAL	C	34	Accident De mission	atelier, terrain, laboratoire	oui	08/04/15	Oui	2,00%	238	56
M	MOBILIER NATIONAL	C	25	Accident De mission	atelier, terrain, laboratoire	oui	14/09/15	Oui	2,00%	0	55
M	MOBILIER NATIONAL	C	25	Travail stricto sensu	Autre	Non	30/03/15	Oui	14,00%	0	55
F	SG	C	NC	Accident De trajet	activité de bureau	NC	02/10/2015	oui	3,00%	138	57
F	BNF	B	NC	Accident De trajet	activité de bureau	Non	11/12/2015	oui	2,00%	33	45

15 suites d'accidents ont occasionné des incapacités permanentes partielles (IPP) en 2015, dont 3 de 12 à 15% d'IPP.

III. Faits saillants

III-1 Etat des lieux des dangers graves et imminents inscrits dans le registre spécial de l'article 5-8

Quatorze **signalements de danger grave et imminent** ont été recensés dont 12 ont fait l'objet d'une inscription au registre. Ils n'ont pas fait l'objet d'une saisine de l'inspection du travail.

III-2 Observations des agents chargés de fonction d'inspection et mise en œuvre des préconisations

La mission santé et sécurité au travail (MSST) du ministère de la culture et de la communication rattachée à l'inspection générale des affaires culturelles (IGAC) compte cinq inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST) dont la coordination est assurée par une inspectrice générale des affaires culturelles. 13 inspections ont été réalisées en 2015 par les ISST et donné lieu à un rapport écrit. Deux établissements publics avaient un inspecteur santé et sécurité au travail en interne directement aux chefs de service des établissements (CMN et CNAC-GP) et deux établissements publics sous double tutelle relèvent de l'inspection santé et sécurité au travail du ministère de l'enseignement supérieur (INRAP et INHA). En 2015, la BNF a demandé son rattachement à la MSST suite au départ en retraite de son ISST interne.

IV. Moyens et actions des acteurs de prévention

IV- 1 Activité des CHSCT

- **Les réunions des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)**

Les chiffres sont tirés du bilan de l'application du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, à la sécurité du travail et à la médecine de prévention dans la fonction publique de l'État pour l'année 2015. Le taux de réponse à l'enquête est de 25 %.

En 2015, le CHSCT d'administration centrale s'est réuni six fois et le CHSCT ministériel cinq fois. Le nombre total des réunions des instances (hors groupe de travail) sur l'ensemble du périmètre ministériel est de 162.

Au delà, 75 réunions de groupes de travail issus des CHSCT ont eu lieu.

- **Fréquence des réunions des CHSCT**

Nombre de CHSCT qui se sont réunis...

	0 fois	1 fois	2 fois	3 fois	4 fois et plus
CHSCT ministériels					1
CHSCT d'Administration centrale					1
CHSCT de réseau					
CHSCT spéciaux	2				1
CHSCT de proximité				2	2
CHSCT d'établissement public		1	1		2
Autre type de CHSCT					
CHSCT pour lesquels l'information n'est pas disponible					
Ensemble	2	1	1	2	7

• **Motifs des réunions des CHSCT :**

tenues sur proposition du président	tenues sur proposition d'un ou plusieurs membres	suite à un accident grave	suite au signalement d'un danger grave et imminent	pour lesquelles l'information n'est pas disponible	non renseigné
94	2	1	2	51	12

Le secrétaire de CHSCT a proposé des points à l'ordre du jour dans 23 réunions et 7 réunions se sont tenues sans proposition de point par le secrétaire.

82 réunions se sont déroulées avec la **présence d'un ISST**, 141 avec la **présence d'un agent de prévention** et 100 avec la **présence d'un médecin de prévention**.

Les CHSCT ont effectué 78 **visites de sites** dont 76 ont été étudiés en séance.

Les CHSCT ont effectué 4 **enquêtes** dont 1 ayant pour motif un accident de travail et 1 ayant pour motif une maladie professionnelle.

Une **saisine du CHSCT** par le CT a été recensée et deux **recours à l'ISST du ministère de l'Enseignement Supérieur suite à un désaccord sérieux et persistant** entre le chef de service et le CHSCT ont été réalisées.

Un CHSCT a effectué une demande de **recours à un expert agréé** et pour un budget total de 14000 €.

Les CHSCT ont reçu 6 **rapports d'ISST** (dont 6 étudiés en séance), 22 **lettres de cadrage d'agents de prévention** (dont 14 étudiés en séance) et 30 **rapports annuels de médecin de prévention** (dont 30 étudiés en séance) et aucun signalement de **refus d'aménagement de poste par l'administration**.

Les CHSCT ont été consultés sur :

- 49 projets d'aménagements important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail ;
- 16 projets importants d'introduction de nouvelles technologies ;
- 24 projets de règlements de consignes ;
- 3 mesures générales prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides civils et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail.

Les CHSCT ont étudié :

- 23 programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail ;
- 12 rapports annuels faisant le bilan général de la santé, de la sécurité et des conditions de travail ;
- 21 rapports annuels transmis par le médecin de prévention ;
- 16 DUERP.

- **Enquêtes CHSCT**

16 enquêtes suite à accident de service dont 2 dans le cadre d'un accident de mission
1 enquête suite à un accident de trajet
1 enquête suite à maladie professionnelle reconnue

Sur les 18 enquêtes CHSCT réalisées, 3 enquêtes ont été réalisées en services déconcentrés, 2 dans un service à compétence nationale, 13 dans des établissements publics (dont 7 dans des Musées et 2 dans des écoles).

- **Présence d'un registre santé et sécurité au travail (SST) dans les services couverts par un CHSCT**

	Ayant un registre SST	N'ayant pas de registre SST	pour lesquels l'information n'est pas disponible	Total
Nombre de services	37	NC	103	140

- **Focus sur le CHSCT ministériel, le CHSCT d'administration centrale et les CHSCT de filière et spéciaux**

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel (CHSCT-M) s'est réuni 5 fois en 2015

Le 17 mars 2015, le CHSCT-M s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : projet de règlement intérieur du CHSCTM ; désignation du secrétaire de CHSCT ; présentation des évolutions des récapitulatifs mensuels de déplacements dans Chorus DT ; point d'information sur la réforme des logements de fonction : impact sur les conditions de travail ; présentation de la déclinaison de l'accord cadre RPS ; présentation du résultat de l'enquête 2014 relative aux suicides et tentatives de suicides au ministère ; bilan 2013 des recrutements RQTH ; statistiques relatives aux accidents du travail et maladies professionnelles pour l'année 2013 ; bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail pour l'année 2013 ; cartographie 2015 de la médecine de prévention ; cartographie 2015 des agents de prévention.

- Le 14 avril 2015, le CHSCT-M s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : présentation des évolutions des récapitulatifs mensuels de déplacements dans Chorus DT ; point d'information sur la réforme des logements de fonction : impact sur les conditions de travail ; projet ARP : suivi des délibérations du CHSCTM du 10 juillet 2014 ; prescriptions ministérielles relatives aux fouilles archéologiques sur les sites potentiellement pollués par les engins de guerre ; point d'étape de la mission de réflexion en vue de mettre en place une structure nationale HSCT ; fonctionnement des commissions de réforme ; bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail pour l'année 2013 ; cartographie 2015 de la médecine de prévention ; cartographie 2015 des agents de prévention (pour information).

- Le 30 juin 2015, le CHSCT-M s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : présentation du rapport relatif à la mission de suivi de l'IGAC pour mesurer les suites du rapport de l'IGAC au CMN ; présentation du rapport final relatif à la mission de réflexion en vue de mettre en place une structure nationale de prévention des risques professionnels et de pilotage de la politique du ministère en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ; projet ARP : suivi des délibérations du CHSCTM du 10 juillet 2014 ; réforme territoriale et incidences sur la santé et les conditions de travail des agents ; point sur le projet de circulaire sur la définition des astreintes et du temps de travail des agents logés par l'administration ; présentation du vade-mecum relatif à la politique immobilière ministérielle ; présentation du projet de guide relatif à la prévention de l'inaptitude ; moyens accordés aux membres des CHSCT.

- Le 16 novembre 2015, une réunion exceptionnelle du CHSCT-M s'est tenue sur l'ordre du jour suivant : mesures de sécurité et de protection des personnels, des publics, des bâtiments et des biens, des établissements, services et sites du ministère de la culture et de la communication recevant du public, suite aux attentats du 13 novembre 2015.

- Le 24 novembre 2015, le CHSCT-M s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : programme national de prévention des risques professionnels ; projet de circulaire astreintes ; présentation de l'état d'avancement du SIRH RenoirRH ; réforme territoriale de l'état : projet d'étude d'impact ; dernières évolutions de la cartographie 2015 de la médecine de prévention ; évolution du marché voyageur et des modalités de réservation et extension de CHORUS DT aux services à compétence nationale ; impact de la fréquentation importante de certains établissements sur les conditions de travail de certains agents ; statistiques relatives aux accidents du travail et maladies professionnelles ; fonctionnement des commissions de réforme.

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale (CHSCT-AC) s'est réuni 6 fois en 2015 :

- Le 6 mars 2015, le CHSCT-AC s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : présentation du nouveau périmètre du CHSCT et désignation du secrétaire du CHSCT ; projet de service de la DGCA ; rôle du département de la programmation et des moyens au secrétariat général ; projet d'évolution de l'organisation de la DICOM ; conditions de travail des agents de la DGLFLF ; suivi des chantiers de travaux sur les emprises de l'administration centrale et programmation 2015.

- Le 1er avril 2015, le CHSCT-AC s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : projet de règlement intérieur du CHSCT d'administration centrale ; présentation des quatre services d'administration centrale rattachés au CHSCT ; examen des registres santé et sécurité au travail ; examen des accidents du travail ; échange sur les visites de délégation du CHSCT pour l'année 2015.

- Le 12 mai 2015, le CHSCT-AC s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : GOÏA : impact du nouvel outil sur les conditions de travail ; bilan de la campagne d'évaluation 2015 ; situation du centre national de la préhistoire (CNP), du bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques (BEUIA) et du SIAF ; suivi des chantiers de travaux sur les emprises de l'administration centrale ; organisation et modalités envisagées pour les visites de délégation du CHSCT ; présentation du rapport relatif à la mission de réflexion en vue de mettre en place une structure nationale HSCT ; présentation de la déclinaison ministérielle de l'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux.

- Le 2 octobre 2015, le CHSCT-AC s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : évolution de l'organisation du SRH : création d'un bureau de la santé et de la sécurité au travail ; regroupement des pôles documentaires de la DICOM et du SCPCI ; mutualisation des véhicules du parc automobile en administration centrale ; suivi des chantiers de travaux sur les emprises de l'administration centrale et information sur les référents de site ; politique immobilière en administration centrale ; situation des nouvelles entités : CNMN et services d'administration centrale du Quadrilatère des Archives ; suivi du déploiement de GOÏA ; examen des registres hygiène et sécurité ; présentation du rapport de la médecine de prévention.

- Le 6 novembre 2015, le CHSCT-AC s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : évolution de l'organisation du SRH : création d'un bureau de la santé et de la sécurité au travail ; point d'étape sur le SIRH ; suivi du déploiement de GOÏA ; conditions de travail des chauffeurs de l'immeuble rue des Pyramides ; point sur la situation du bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques BEUIA.

- Le 10 décembre 2015, le CHSCT-AC s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : mesures de sûreté sur les bâtiments d'administration centrale ; cellule de soutien psychologique des agents ; projet de

règlement du parc automobile ; suivi de situation de la direction générale de la langue française et aux langues de France ; point sur le schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'administration centrale.

Remarques :

- la grille de suivi des travaux du CHSCT-M ou du CHSCT-AC est systématiquement présentée à chacune des réunions de ces instances ;
- Les CHSCT n'ont pas fait l'objet de reconvoque, faute de quorum, sur l'année 2015. En revanche, certains points ont été reportés d'une séance sur l'autre.

Les réunions des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spéciaux de la sphère patrimoniale : CHSCT spécial Archives nationales du monde du travail-ANMT / Archives nationale d'outre-mer-ANOM, CHSCT spécial Musées et CHSCT spécial Patrimoine.

Sujets généraux	Sujets particuliers par CHSCT	Visites CHSCT
– Approbation des PV des précédentes séances – Définition du calendrier des réunions et visites – Actualités des services et suivi des actions – Examen des registres d'hygiène et de sécurité – Accidents du travail – Bilan / rapport annuel de la médecine de prévention – Risques psychosociaux et signalement de souffrance au travail – DUERP : Présentation et/ou État d'avancement + programmes d'actions – Travaux : programmation et opérations en cours	CHSCT spécial ANMT-ANOM 4 réunions effectivement tenues : – 11/03/2015 – 28/05/2015 – 30/09/2015 – 10/11/2016 – Approbation du règlement intérieur du CHSCT spécial ANMT-ANOM (pour avis) – Désignation du secrétaire du CHSCT spécial ANMT-ANOM (pour avis) – Étude du programme de formation hygiène, sécurité et conditions de travail pour l'année 2015 (pour information) – Étude du programme national de prévention des risques professionnels ministériel 2015 (pour information) – Présentation du rapport de l'Inspectrice santé sécurité sur la co-activité (pour information) – Modalités d'attribution des bons d'habillement (pour information) – Résultats de l'enquête relative aux dotations habillement (point oral pour information) – Point sur la circulaire du 5 août 2015 relative aux préconisations pour la prise en compte du risque d'exposition à l'amiante dans les services d'archives (pour information) – Diagnostics de prévention RPS (pour information) <u>SCN ANMT</u> – Examen du DUERP (pour information) et du programme de prévention des risques professionnels pour 2015 des ANMT (pour avis) – Projet d'automatisation des portes aux ANMT (pour avis) – Situation des conditions de travail des personnels des ANMT (point oral pour information) – Programme de travaux des ANMT (pour avis) – Mise en sécurité du quai de déchargement des ANMT (risques de chute et d'écrasement, entretien, maintenance) (point oral pour information) – Accès au bâtiment des ANMT : abords immédiats (projet de mise en clôture), usage du Jardin du temps comme parking, condamnation pour vandalisme de la porte de sortie du personnel (point oral pour information) – Démarche RPS aux ANMT dont "Questionnaire EVREST [Évolutions et Relations en Santé au	2 visites de site couplées avec les réunions du CHSCT : – 30/09/2015, SCN ANOM – 10/11/2015, SCN ANMT

Sujets généraux	Sujets particuliers par CHSCT	Visites CHSCT
	Travail]" (pour information) <u>SCN ANOM</u> – Examen du DUERP (pour information) et du programme de prévention des risques professionnels pour 2015 des ANOM (pour avis) – Situation des conditions de travail des personnels des ANOM (point oral pour information) – Rapport d'activité 2014 du médecin de prévention référent du SCN ANOM (pour information) – Proposition de structure d'organigramme issue de la mission d'écoute et d'accompagnement conduite par l'Inspecteur des patrimoines (pour information) – Objet de la visite à du 30 septembre 2015 aux ANOM (pour avis) – Approbation du CR de la visite aux ANOM du 30 septembre 2015 (pour avis) – Point d'étape sur le projet d'organigramme des ANOM (pour information)	
	CHSCT spécial Musées 5 réunions effectivement tenues : – 02/03/2015 – 27/03/2015 – 16/04/2015 – 05/06/2015 – 17/11/2015 – Approbation du règlement intérieur du CHSCT spécial Musées (pour avis) – Désignation du secrétaire du CHSCT spécial Musées (pour avis) – Étude du programme de formation Hygiène, sécurité et condition de travail pour l'année 2015 (pour information) – Étude du programme national de prévention des risques professionnels ministériel pour l'année 2015 (pour information) – Programme des travaux dans les SCN (pour information) – Dotations habillement, note du Secrétariat général du 16 janvier 2015 (pour information) – Résultats de l'enquête relative aux dotations habillement (point oral pour information) – Proposition de démarche relative à la problématique amiante concernant l'ex SCN Mucem (pour avis) – Diagnostics Risques Psycho Sociaux (pour information) <u>SCN Musée du Moyen Âge, thermes et hôtel de Cluny</u> – Présentation de l'avant-projet définitif du bâtiment d'accueil du Musée du Moyen Âge (pour avis) – Présentation de l'avant-projet définitif du bâtiment d'accueil du Musée du Moyen Âge (pour avis complémentaire) – CR de la visite au Musée du Moyen Âge du 27 mars 2015 (pour avis) – Suivi des travaux Cluny IV (pour information), Rapport du MDP sur les opérations de radiographie confiées au C2RMF (pour information), Point sur le nouveau PC de Cluny concernant les ondes électromagnétiques (pour information) <u>SCN Musées du XXème siècle des Alpes-Maritimes</u> – Projets de travaux (pour avis) : 1) au Musée	3 visites de site : – 27/03/2015, SCN Musée du Moyen Âge, visite des espaces de travail musée notamment ceux impactés par la création du nouvel espace d'accueil du musée – 27/05/2015, SCN Musée de la Renaissance – 01/10/2015, SCN Musée des Châteaux de Malmaison et Bois-Préau, visite des musées de l'Île d'Aix : Musée napoléonien et Musée africain

Sujets généraux	Sujets particuliers par CHSCT	Visites CHSCT
	Fernand Léger : toilettes publics PMR et réaménagement des vestiaires des agents d'accueil et surveillance 2) au Musée Marc Chagall : aménagement du secrétariat pour l'accueil d'un agent handicapé ; reprise de l'isolation et de la climatisation conduisant au réaménagement du hall d'entrée. <u>SCN Musée de Port Royal des Champs :</u> – Examen du DUERP (pour information) et du programme de prévention des risques professionnels pour 2015 du Musée national de Port Royal des Champs (pour avis) ; – Avant-projet définitif des travaux du Musée national de Port Royal des Champs (pour avis) <u>SCN Musée de la Renaissance</u> – Approbation du CR de la visite au Musée national de la Renaissance à Écouen du 27 mai 2015 (pour avis) <u>SCN Musée Clémenceau et de Lattre de Tassigny</u> – Programme de travaux (pour avis) <u>SCN Musée de la Préhistoire</u> – Point relatif à la situation en matière de SST au SCN Musée national de Préhistoire (pour information) <u>SCN Musée Magnin</u> – Impact sur la SST du projet de règlement intérieur du Musée national Magnin (pour avis) <u>SCN Service des bibliothèques des Archives et de la documentation générale des musées de France (SBADG)</u> – Impact sur la SST des situations des personnels du SBADG et perspectives (pour information)	
	CHSCT spécial Patrimoine et architecture 3 réunions effectivement tenues : – 24/03/2015 – 09/07/2015 – 12/11/2015	1 visites de site : – 13/05/2015, SCN MAPA, visite du Fort de Saint-Cyr

Sujets généraux	Sujets particuliers par CHSCT	Visites CHSCT
	<u>SCN Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (MAPA)</u> – Point sur les conditions de travail des magasiniers de la MAPA (site de Charenton) (pour information) – Examen du CR de visite du Fort de Saint-Cyr le 13 mai 2015 (pour avis) <u>SCN Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH)</u> – Point sur la situation du LRMH pendant la période d'intérim du poste du directeur de service (pour information) – Point relatif aux conditions de travail au LRMH (pour information orale) – Point d'information sur les travaux (laboratoire d'optique, autres projets envisagés, calendrier) (pour information) – Présentation de la démarche RPS au LRMH (pour information) <u>SCN Musée des Plans-reliefs</u> – Présentation du Musée des Plans-reliefs (pour information)	

IV - 2 Le réseau des conseillers et assistants de prévention

En 2015 le ministère de la culture et de la communication recense 336 agents de prévention, dont 26 conseillers. La grande majorité (90%) ont une quotité de travail équivalente à moins de 20 % de leur temps de travail, soit environ 1/2 journée par semaine.

SYNTHESE CARTOGRAPHIE AGENTS DE PREVENTION 2015

STRUCTURES	AGENTS DE PREVENTION	Nombre de Conseillers de prévention	Nombre d' Assistants de prévention	Quotité Non définie	Quotité inférieure à 10 %	Quotité de 10 %	Quotité de 15 %	Quotité de 20 %	Quotité de 30 - 40 %	Quotité de 50 %	Quotité entre 50 % et 100 %	Quotité de 100 %	TOTAL
ADMINISTRATION CENTRALE	Conseiller De prévention	1		0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
	Assistant De prévention		6	0	0	6	0	0	0	0	0	0	6
ETABLISSEMENTS PUBLICS	Conseiller De prévention	11		0	0	0	0	0	0	0	0	11	11
	Assistant De prévention		68	23	4	21	2	7	2	3	0	6	68
SERVICES A COMPETENCE NATIONALE	Conseiller De prévention	0											0
	Assistant De prévention		31	7	5	9	0	5	2	1	1	1	31
DRAC – STAP	Conseiller De prévention	14		4	1	4	0	2	2	1	0	0	14
	Assistant De prévention		87	35	24	19	0	6	2	1	0	0	87
ECOLE D'ART	Conseiller De prévention	0											0
	Assistant De prévention		8	1	0	2	0	3	0	0	1	1	8
ECOLE D'ARCHITECTURE	Conseiller De prévention	0											0
	Assistant De prévention		20	4	1	6	1	6	1	1	0	0	20
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES	Conseiller De prévention	6		0	0	0	0	0	0	0	0	6	6
	Assistant De prévention		30	4	0	0	0	8	6	10	1	1	30
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX	Conseiller De prévention	0											0
	Assistant De prévention		54	21	13	6	2	11	1	0	0	0	54
TOTAL		32	304	99	48	74	5	48	16	17	3	26	336

IV - 3 La médecine préventive

Le suivi médical des agents du ministère de la culture et de la communication est organisé de la façon suivante :

- Le pôle de médecine de prévention situé aux Bons enfants est composé de cinq médecins dont un qui assure la coordination du service et la coordination au niveau national. Fin 2015, 3 médecins ont quitté le service.
- Il couvre l'ensemble des agents en poste en administration centrale, en service à compétence nationale sur Paris et en Île-de-France ainsi que la DRAC et les STAP de la petite couronne.
- Depuis 2003, un partenariat s'est tissé avec le ministère de l'économie et des finances sur le fondement d'une convention qui couvre les SCN et les services déconcentrés en région. Cette convention à titre payant permet d'assurer l'obligation réglementaire de suivi de médecine de prévention pour la grande majorité des agents en poste en région. En raison des difficultés de recrutement rencontrées sur le territoire national. Cette convention doit prendre fin à l'issue de l'année 2015. Des conventions sont signées ponctuellement avec des centres inter entreprises pour garantir la continuité du suivi de médecine de prévention.
- Les établissements publics du ministère ont une responsabilité directe sur l'organisation de la médecine de prévention destinée à leurs agents. Pour remplir cette obligation, certains établissements disposent de leur propre service de médecine de prévention. D'autres ont passé des conventions avec des services interentreprises. En raison des difficultés rencontrées par certains établissements pour la mise en place de ce suivi, le ministère a proposé depuis 2011 des conventions entre le service de médecine de prévention de l'administration centrale afin d'assurer le suivi médical des agents. Ainsi, les médecins de prévention du service de l'administration centrale ont assurés en 2015, le suivi médical de prévention des agents de plusieurs établissements publics parisiens ou franciliens :

- Centre National des Arts Plastiques
- Centre National du Cinéma
- Centre National du Livre
- Conservatoire National Supérieur d'Art dramatique
- Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris
- École du Louvre
- École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs
- École Nationale Supérieure des Beaux-Arts (ENSBA)
- Institut National du Patrimoine
- Établissement public de la Porte Dorée / Centre National de L'Histoire de l'Immigration
- Musée d'Archéologie et du domaine de St Germain
- Musée Gustave Moreau
- Musée Henner
- Musée National des Arts Asiatiques Guimet
- Musée Picasso
- Musée Rodin
- Opérateur du patrimoine et projets immobiliers de la Culture

V. Bilan des actions menées en 2015

Comme chaque année, le CHSCT ministériel s'est réuni en groupe de travail, réunissant les représentants du personnel, les médecins de prévention et les ISST, pour élaborer le programme national de prévention des risques professionnels.

En 2015, les groupes de travail se sont également réunis sur les principaux sujets suivants :

- la politique immobilière ;
- la prévention de l'inaptitude professionnelle et le reclassement.

Ces travaux déboucheront sur la publication du *Vademecum de la gestion immobilière* en 2016 et sur le *Guide de la prévention de l'inaptitude professionnelle et du maintien dans l'emploi* en 2017.

Avec la création du Bureau de la santé et de la sécurité au travail et de la prévention des risques professionnels (BSST) en décembre 2015, une première réunion relative à la réforme territoriale s'est tenu en toute fin d'année. Ces travaux se poursuivront en 2016 avec notamment la rédaction d'un plan d'accompagnement RH de la réforme territoriale destiné aux DRAC et la réalisation et la diffusion d'un questionnaire sur les risques psychosociaux (RPS) destiné aux agents des DRAC.